



Mondercange, le 19 février 2018

Au Collège Echevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention lors de la séance du conseil communal du 21 février 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Echevins,

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du conseil communal l'intervention suivante :

L'année passée, le chemin rural reliant les rues Kiemel et Jacques Steichen a fait l'objet d'un réaménagement intégral, cela afin de répondre aux besoins professionnels des agriculteurs et pour le grand bonheur des promeneurs et cyclistes. Après ces derniers temps de grandes pluies, de gels et dégels alternatifs, la partie non macadamisée de ce chemin a hélas repris son allure d'avant voire pire. Vraisemblablement, ce chemin perdra en automne en temps humide ses qualités de loisirs pour les piétons qui ne veulent se couvrir de boue et il deviendra impraticable pour les cyclistes autres que ceux s'adonnant au cyclo-cross. Pour ce qui est de la partie qui reste carrossable, nous signalons que la qualité du gravier employé est telle qu'elle donne lieu à des critiques de la part des utilisateurs puisque les pointes aiguës et tranchantes des petits cailloux causent des problèmes aux chiens et se prête très peu aux moyens de déplacement équipés de pneus fins (landaus, patins à roulettes, skateboards, vélos de course, etc. . .). Pour nous se posent donc les questions suivantes :

- Est-ce que le collège échevinal est au courant du développement malencontreux de la surface non-carrossable ?
- Sachant que le présent ordre du jour contient deux devis se rapportant à la remise en état d'autres chemins ruraux et dont il semble qu'il sera de nouveau fait usage du gravillon contesté, est-ce que le collège échevinal n'envisage pas de surseoir à l'exécution des projets en question en attendant de trouver des solutions plus durables offrant davantage de confort aux utilisateurs ?
- Le collège échevinal, entend-il intervenir auprès de l'Administration des services techniques de l'agriculture (ASTA) pour qu'il soit remédié aux problèmes énoncés ci-dessus ?

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Echevins, nos meilleures salutations.

Les conseillers du parti socialiste
Danielle BECKER-BAUER
Marc BIEVER
Marc FANCELLI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK